



Extrait du registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 DECEMBRE 2023

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15
Présents : 8
Absents : 7
Qui ont donné pouvoir : 2

Date de la convocation

12/12/2023

Date de mise en ligne

22/12/2023

Publication ou notification le

Le jeudi 21 décembre 2023 à 15 heures 00.

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Félix PERETTI, le maire.

Présents : Jean Paul ANTONA, Céline BATESTI POGGI, François-Joseph FOTI, Lucien LACOMBE, Félix PERETTI, Julien PERETTI, Hélène POGGI, Catherine SANSONETTI.

Absents : Henri ANTONA (excusé), Olivier FRANCESCHI (excusé, a donné procuration à Jean Paul ANTONA), Dominique PELLETIER (excusé, a donné procuration à Félix PERETTI), Pierre POGGI (excusé), Jacques ETTORI PERETTI, René MAILLET, Alexandre PERETTI.

Le quorum est atteint : oui non

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Secrétaire(s) de séance : Jean Paul ANTONA

Objet de la délibération : Approbation du projet de bail pour le centre de tri

Vu la délibération n°16/2011 du 15/04/2011 renouvelant le bail du centre de tri au profit de la SA LA POSTE (SIREN 356 000 000) ;

Considérant que le centre de tri est constitué d'une pièce de 24 m² en rez de chaussée, située dans la bâtiment communal, cadastré B687 ;

Considérant que ce bail ayant pris fin, il convient de le renouveler, selon les conditions d'un projet de bail, que le président de séance présente au conseil municipal ;

Considérant que ce bail pourrait être renouvelé pour une durée de 9 années, et un loyer annuel de 2500.00 €, à compter du 01/01/2024 ;

Le Conseil, ouï Monsieur le Président en son exposé, et après en avoir délibéré, par 10 voix pour, 00 voix contre et 00 abstention, :

✓ APPROUVE le projet de bail,

- ✓ DONNE délégation à Monsieur le Maire pour signer tout acte et document se rapportant à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré à Coti-Chiavari, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre, le président et le secrétaire de séance.

Pour extrait conforme

